

# École Saint-Jean-Baptiste C. S. de la Capitale

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 11 MAI 2022 À 18H30  
SÉANCE TENUE EN PRÉSENCE**

**2022-05-11**

## **Étaient présents :**

M. François Blay-Martel, président  
Mme Annie St-Pierre, directrice de l'école  
Mme Marie-Pier Deboisbriand-Pépin, service de garde  
M. Christian Cloutier, enseignant  
Mme Cynthia Boudreau-Savoie, enseignante  
Mme Rosalie Poulin, parent  
Mme Cécile Testud, parent  
Mme Lydia Bhérier-Vidal, parent substitut  
Mme Isabelle Fortin, parent substitut  
Mme Charles-Olivier P. Carrier, membre de la communauté  
M. Sébastien Pichette, personnel de soutien

## **Étaient absents :**

M. Dominic Garneau, Maison des jeunes  
Mme Ann Fournier, parent  
Mme Mélissa Coulombe-Leduc, parent → Démission (maintenant conseillère municipale)

## **1. MOT DE BIENVENUE**

- Mot de bienvenue du Président. Nous accueillons le remplaçant de Marie-Eve Duchesne au Comité populaire (M. Charles-Olivier P. Carrier).

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- Ajout d'un point (Point 13) : Horaire et activités de 6<sup>e</sup> année
- Madame Testud propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mme Bhérier-Vidal.

## **3. MOT DU PUBLIC**

- Monsieur Sergio Marquez (ingénieur au service à la mobilité, à la ville de Québec) est présent pour le début de l'assemblée. Il nous entretient sur la Stratégie de mobilité routière 21-24. Ce dernier a le mandat de retravailler les corridors scolaires et souhaite obtenir de l'information de la part des conseils d'établissement touchés. Une présentation nous sera envoyée ultérieurement.
  - Corridor scolaire : Donner le chemin que l'on estime le plus sécuritaire pour accéder à l'école.

- Nécessite de mettre à jour les traversées piétonnes, vérifier les panneaux de circulation et potentiellement de bonifier les trajets (ex : ajout de trottoirs).
- Un budget est disponible et un bureau de sécurité est mis en place (18 policiers attirés autour des écoles pour voir les comportements des automobilistes et piétons).
- Autour de l'école, le panneau de limite de vitesse sur St-Jean (30/40 km/h) a été modifié (vitesse à la baisse). Un autre panneau clignotant arrivera sur D'Aiguillon sous peu.
- En termes de géométrie, pour les rues Lockwell et Claire-Fontaine, des projets de transformation de la route arriveront et un aménagement trottoirs/piste cyclable aura lieu l'an prochain (en consultation actuellement).
- Mme Deboisbriand-Pépin demande pourquoi ce projet est si long à mettre en place.
  - M. Marquez explique la mise en place de la Stratégie en 2020 et que par la suite il y a eu disponibilité du budget au niveau de la ville. Les sommes doivent ensuite descendre dans un projet précis.
  - Organisation et planification (besoins et actions de réalisation à déterminer, besoin d'ingénieurs, coordination avec Hydro-Québec, délais administratifs, tant au niveau de la ville que du provincial pour certains éléments).
- Le Président évoque le fait qu'il est question de normalisation dans ce projet alors que le quartier SJB n'est pas nécessairement commun (beaucoup de circulation sur St-Jean et beaucoup de personnes qui ne savent pas qu'il y a une école à cet endroit).
  - M. Marquez mentionne que l'objectif est de démontrer que nous sommes aux abords d'une école, de la rendre très visible.
  - Les projets en lien avec le quartier SJB sont d'ailleurs traités de manière différente pour garder une certaine uniformité au sein du quartier.
- Mme Deboisbriand-Pépin nomme que l'intersection d'Aiguillon/Sutherland est problématique au niveau de la sécurité (et d'autres intersections) et très peu de policiers y sont présents.
- Sébastien Pichette demande s'il est possible de réduire la circulation sur St-Jean et D'Aiguillon. M. Marquez répond qu'il y a plusieurs façons pour ce faire, dont le « surélèvement » des rues, mais cela implique d'autres contraintes (drainage des rues, budget, déneigement difficile).
- Mme Testud demande s'il est prévu de mettre la rue Richelieu à sens unique tout au long. M. Marquez répond que c'est une possibilité et que cela doit être évalué dans son ensemble avec les rues avoisinantes (ensemble des rues à sens unique).
- Mme Deboisbriand-Pépin demande si le fait que les citoyens fassent des plaintes régulières à ce sujet aurait un impact sur les avancés du projet. M. Marquez mentionne que oui, cela a un impact, mais que les travaux sont aussi en cours pour réfléchir aux solutions.
- Le Président mentionne le fait que les rues avoisinantes dans le quartier sont problématiques pour la vitesse et les arrêts obligatoires. Une vision d'ensemble serait nécessaire pour les solutions à apporter. M. Marquez affirme que ce sera ainsi travaillé (de manière plus globale/macro).

- Monsieur Carrier nomme qu'il a justement fait un suivi auprès de la ville sur le sujet, en lien avec des consultations possibles. M. Marquez affirme que la consultation pour notre secteur serait le 7 juin.

#### **4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 AVRIL 2022**

- Mme St-Pierre nomme qu'elle voudrait organiser une représentation du film sur le Carnaval des animaux aux parents dans la cour. Le Président ajoute que le film a été présenté à l'Assemblée nationale dans le cadre de la semaine de la participation scolaire.
  - Mme Boudreau-Savoie demande si l'école est nommée dans le film afin de faire de la publicité pour l'école. Il semble que oui.
- Cette dernière demande de retirer l'information sur la fête de Jean au point 17 du procès-verbal de la rencontre du 6 avril. Cela sera fait.
- M. Carrier demande une correction au point 19 du dernier procès-verbal. Cela sera fait.
- Cynthia propose l'adoption du procès-verbal et Isabelle Fortin appuie.

#### **5. ORGANISATION SCOLAIRE 2022-2023**

- Le document est remis en amont de la rencontre.
- L'an prochain, le bilan d'effectif est de 250 élèves (baisse de 70 élèves, 84 élèves de moins depuis 2 ans). Deux classes seront fermées : 1<sup>ere</sup> et 4<sup>e</sup> année. Ainsi, il y aura :
  - 1 classe de 1<sup>ere</sup> année
  - 1 classe de 2<sup>e</sup> année
  - 1 classe de 1-2<sup>e</sup> année
  - 1 classe de 3-4<sup>e</sup> année
- L'impact de cette baisse et de cette restructuration des classes est la perte de deux enseignants et de deux éducateurs au service de garde.
- Mme Boudreau-Savoie ajoute que cela a un impact sur la rétention du personnel et sur les services directs aux élèves. Elle demande quelles sont les solutions possibles.
  - Mme St-Pierre nomme qu'il est possible de promouvoir nos milieux dans notre bassin (dans les CPE et garderies privées par exemple). Le rayonnement est aussi la clé (via les réseaux sociaux notamment). L'OPP pourrait s'en charger, mais Mme Fortin nomme que la motivation des parents impliqués est très faible.
- Mme Bhérier-Vidal demande si les projections sont optimistes pour les prochaines années. Mme St-Pierre nomme que les informations données par le MEQ ont été plus positives que notre réalité actuelle.

#### **6. PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS**

- Le document est remis préalablement à la rencontre.
- Mme St-Pierre parle du point 5.4 du document disant que : « Le montant de la contribution financière demandée aux parents pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe doit être le même *pour toutes les classes d'un même niveau*. » Mme St-Pierre a ouvert un peu auprès de l'équipe-école sur la possibilité de se différencier entre enseignant d'un même niveau quant au matériel demandé. En

ajoutant la complexité de la classe multi-âge de l'an prochain, il est difficile de maintenir ce principe (même matériel pour toutes les classes d'une même année scolaire), tout en restant équitable. Il est donc possible qu'une disparité soit présente entre les parents selon la classe (un parent pourrait payer moins cher avec un enseignant qu'avec l'autre du même niveau).

- La proposition est de modifier le libellé du point 5.4, comme suit : « Le montant de la contribution financière demandée aux parents pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe *doit être représentatif des dépenses liées à la classe selon les besoins de l'enseignant.* » (La mention de variation (10%) sera retirée).
- Lydia Bhérier-Vidal propose, Cécile Testud appuie la proposition de modification du libellé.

## **7. FOURNITURES ET MATÉRIEL SCOLAIRE**

- Les documents sont remis séance tenante (liste des fournitures scolaires et prix total par année scolaire).
- Lydia Bhérier-Vidal propose et Rosalie Poulin appuie la proposition des listes de fournitures et des prix afférents.

## **8. CODE DE VIE 2022-2023**

- Le document est remis préalablement à la rencontre.
- Rosalie Poulin suggère quelques modifications, mais propose d'accompagner l'équipe-école lors de la révision complète du Code de vie.
- Isabelle Fortin propose et Cécile Testud appuie la proposition telle que lue.

## **9. RECONNAISSANCE FCPQ**

- Mme St-Pierre informe les membres qu'une résolution a été envoyée à la FCPQ pour reconnaître l'implication du Président et proposer sa candidature pour le prix Mérite de la FCPQ.

## **10. SÉCURITÉ ROUTIÈRE-CORRIDORS SCOLAIRES**

- A été abordé lors du Mot du public

## **11. BUDGET RÉVISÉ**

- Mme St-Pierre mentionne que nous avons préalablement présenté un budget assez équilibré avec un surplus de 900\$. Une ponction de 14 000\$ sera faite par le MEQ en lien avec les impacts de la Covid (sorties éducatives non faites, aide alimentaire non fournie aux élèves, sommes non utilisées pour la cour d'école animée). Un plan de redressement sera fait. Les membres du CE sont outrés par cette nouvelle et voudrait que leur mécontentement soit entendu. Monsieur Cloutier apportera ce point en réunion syndicale la semaine prochaine pour dénoncer la situation. Il invite les parents à faire le même geste.

- Le Président suggère de questionner (par voie écrite) le CSS (Marc Drolet, directeur des ressources financières) sur le rationnel derrière cette reprise de sommes (14 000\$). L'assemblée est en accord.

## **12. FOND À DESTINATION SPÉCIALE**

- Mme St-Pierre explique qu'une demande à la ville a été faite pour le verdissement de la cour d'école. Une initiative auprès d'un organisme sur la sécurité routière avait été faite l'an passé et ce financement a été reconduit cette année. Étant donné l'avancement de l'année, il est suggéré de ne pas utiliser les sommes cette année et de mettre en place un Fond à destination spéciale. Ce fond inclura donc les sommes liées au verdissement de la cour et au projet sur la sécurité routière. Rosalie Poulin propose et Marie-Pier Deboisbriand-Pépin appuie la proposition de création du fond à destination spéciale.

## **13. OPP**

- Isabelle Fortin nomme que la motivation des membres est diminuée et qu'il pourrait être pertinent et aidant d'avoir une meilleure collaboration avec le CÉ et l'équipe école en plus d'avoir un mandat clair pour l'OPP.
  - Cécile Testud suggère de présenter l'OPP lors des rencontres de parents en début d'année.
  - Mme St-Pierre nomme les réalisations de l'OPP cette année qui sont tout de même nombreuses malgré le contexte sanitaire vécu.
  - Le Président suggère de faire une Table en fin d'année (Parvis de l'Église) et une table à l'entrée de l'école lors des rencontres de parents où une présentation du CÉ et de l'OPP serait faite (implication des parents, avantages et réalisation). Cette proposition est bien reçue pour l'ensemble des membres du Conseil.

## **14. HORAIRE ET ACTIVITÉS DE 6<sup>E</sup> ANNÉE**

- Les élèves de 6<sup>e</sup> année seront en sortie le lundi 20 juin et cela implique une activité hors horaire régulier. Ainsi, il est proposé que les élèves de 6<sup>e</sup> année n'aient pas d'école le 21 juin. Il est donc proposé de modifier l'horaire pour le lundi 20 juin et de permettre l'accès au service de garde pour ceux qui le désirent le mardi 21 juin. Il est proposé par M. Pichette et appuyé par Mme Boudreau-Savoie d'accepter cette proposition.
- Le soutien financier du CÉ est demandé pour la sortie des 6<sup>e</sup> année (environ 500\$). Il est proposé que le transport scolaire pour la sortie des 6<sup>e</sup> année soit assumé par le CÉ. Cécile propose et Isabelle appuie cette demande.

## **15. SERVICE DE GARDE (Par Sébastien Pichette)**

- Sébastien Pichette nomme que les mercredis découverte vont bien et que les élèves sont satisfaits. Les projets entrepreneuriaux qui ont eu lieu pendant le dernier bloc des mercredis PM seront présentés lors de la journée des petits entrepreneurs (4 juin) et les plants/pousses seront vendus à ce moment. Il serait possible de faire la table des parents (implication parentale) à ce moment aussi. Il nomme qu'un jardin sera mis en place dans la cour d'école cet été grâce à un soutien financier déjà reçu. L'information

sera donnée aux parents et un comité potager sera mis en place (avec implication des parents). L'accès au cabanon sera nécessaire tout au long de l'été.

## 16. COMITÉS DE PARENTS

- Rosalie Poulin est la représentante du Comité de parents pour l'école SJB. Elle mentionne que la dernière rencontre a eu lieu le 27 avril 2022. Les sujets suivants ont été abordés :
  - Élection d'un membre sur le CA du CSS : Kathy Dubois-Cousineau
  - Mme Poulin a apporté le point du découpage de territoire, en lien avec les résidents de l'Îlot des Tanneurs en basse-ville de Québec qui ont comme école de bassin l'école Des Berges alors que la proximité physique et la sécurité amènent ces résidents à faire un choix école différent, pour l'école St-Jean-Baptiste. La représentante du CSS, Mireille Dion, explique l'importance de l'équilibre entre les différentes clientèles et le fait qu'un redécoupage des bassins a été fait lors de la construction de la nouvelle école Stadacona (Limoilou). Dans notre situation, elle évoque le fait que le transport scolaire est difficile (montée abrupte), ainsi que la distance de marche pour les élèves de la pré-maternelle. Elle mentionne donc que, à la demande d'un conseil d'établissement, le CSS peut réévaluer le découpage. Le CÉ est donc invité à faire la demande par voie de résolution vers le CSS (pourrait être une résolution double de St-Jean-Baptiste et Des Berges). Il faut s'adresser à Carole Lefebvre et Mireille Dion.
    - Mme St-Pierre fera la démarche auprès de l'école Des Berges à savoir s'ils sont intéressés à déposer une résolution conjointe au CSS. La résolution suivante est proposée :
    - **RÉSOLUTION 2022-05-738** : Le CÉ de l'école St-Jean-Baptiste fait la demande au CSS de La Capitale de procéder à un redécoupage du territoire pouvant desservir l'école SJB. Cette résolution est proposée par François Blay Martel et appuyée par Lydia Bhérier-Vidal.
  - La représentante parent de l'École Des Berges s'inquiète que des parents de leur bassin demande des choix école différent vers SJB notamment à cause de la sécurité routière. Elle demande à ce que les deux CÉ puissent se parler à ce sujet.
  - La conseillère à l'exécutif de la FCPQ a été réélue : Jacinthe Malo
  - Projet de règlement sur les conditions et modalités applicables à la révision d'un résultat : a été présenté et discuté, mais aucun consensus n'a été obtenu. Ce point sera donc discuté à nouveau lors de la prochaine assemblée suite à certaines modifications demandées.

## 16. MOT DES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ

- **Charles-Olivier P. Carrier (comité Populaire) :**
  - Le comité Jardin du Faubourg (au bureau du Com Pop) est relancé et nous sommes invités à y participer.
  - Campagne urgence d'occuper (revendication d'une utilisation optimale des espaces publics) : La semaine dernière, il y a eu une occupation d'une partie de la rue St-Joachim. D'autres démarches auront lieu en septembre.
  - Le 4 juin, la première du film Salut Gadou (adaptation d'un roman jeunesse d'un auteur du quartier) aura lieu au MNBAQ.

- Une consultation sur les rues conviviales et partagées est en cours. Nous avons peu de détails, mais des séances publiques auront lieu le 7 juin. Des informations nous seront fournies sur le sujet.
- **Dominic Garneau (Maison des jeunes)** : M. Garneau étant absent, ce dernier a envoyé par courriel aux membres l'état de situation des activités de la MDJ.

#### **17. MOT DE LA DIRECTRICE**

- Suggestion de Mme St-Pierre de tenir le social de fin d'année lors du dernier CÉ.
  - 8 juin à l'école
  - Tenir le CÉ de 17h30 à 18h30
  - Social ensuite
- Confirmation qu'il n'y aura plus de masque obligatoire dès lundi 14 mai 2022 (personnel et élèves).

#### **18. AUTRES SUJETS**

- Aucun autre sujet.

#### **19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

- Christian Cloutier propose la levée de l'assemblée à 21h20.